

DÉHAIS Lydie
106 rte de la Paoute
06130 Le Plan de Grasse

lydie.dehais@spr.fr

14

Commissaire enquêteur PLU

Le 26 mars 2018

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous mes demandes concernant la mise en place du PLU :

J'ai fait construire ma maison sur un terrain acheté en 2010, la construction a commencé en 2011 j'ai donc emménagé dans cette habitation en 2011 avec un financement sur 20 ans. Lors de l'achat j'avais pris des renseignements auprès de l'urbanisme, à cette époque il était possible de construire une quinzaine de villas R+1. Ce contexte favorable m'avait donc conduit à cette acquisition.

A mon sens il est important de conserver l'harmonie des constructions et limiter les constructions à R+1 côté Mas du Soleil (face aux maisons) et R+2 le long de la rte de Cannes, la toiture devra être plate et non pentue pour des raisons d'ensoleillement.

La création d'une zone végétale de 15 m avec un écran végétal d'une hauteur satisfaisante afin qu'il n'y ait pas de nuisances visuelles entre nos habitations et les futurs logements

Le terrain de M. ISNARD absorbe et draine l'eau de pluie ainsi que les eaux de nos terrains rejetées par le biais des buses se trouvant dans les murs de clôture puisque ce terrain est au-dessous du niveau des terrains du Mas du Soleil. En densifiant les constructions il y aura moins de partie végétale et l'eau aura tendance à ruisseler plutôt que de s'évacuer. Certaines constructions ayant des vides sanitaires ont besoin de pompes afin d'évacuer l'eau en cas de conditions climatiques humides.

Il faudra aussi veiller à ce que le terrain ne soit pas surélevé au risque d'inonder toutes les habitations de la route de Cannes.

Comme nous le savons la voiture prend une place très importante même si les collectivités essaient de proposer des modes de déplacements alternatifs nous possédons dans de très nombreuses familles 2 voitures. Avec des constructions trop importantes il n'y aura certainement pas assez de places de parking en sous-sol, il faudra prévoir des parkings dans les environs sans que ce soit préjudiciable aux commerces des environs.

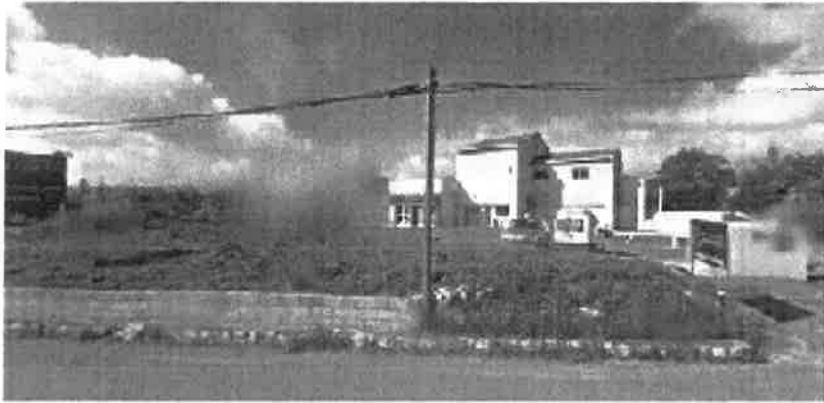
Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mes remarques .

Cordialement

Google Maps 106 Route de la Paoute



Images ©2017 DigitalGlobe, Données cartographiques ©2017 Google 20 m



106 Route de la Paoute

06130 Grasse



